Compte rendu
Réunion Conseil Municipal 9 juillet 2018 à 19h00

Date de convocation : 2 juillet 2018

Secrétaire de séance : Mme P. Lefebvre

Présents **:** Mmes C. Delattre, P. Lefebvre, F. Lebègue
MM. D. Lefebvre, N. Sainte-Beuve.

Absents excusés **: Mmes S. Fournier, M. Thieux, MM. B. Albigès, C. Ancelin, D. Millochau**

Avec 5 membres présents sur 11, le quorum n'est pas atteint, les pouvoirs fournis ne peuvent pas être inclus pour obtenir le quorum.

Une nouvelle réunion du Conseil Municipal sera donc proposée le 3 septembre 2018, à 19h00.
Une discussion informelle autour des sujets inscrits à l'ordre du jour a eu lieu, sans prise de décisions.

◆ Autorisation de signature PV de mise à disposition à la CCPP actifs relatifs au service d'assainissement collectif

- M. le Maire donne le compte-rendu aux membres présents des différents échanges entre le SIAPA, la Communauté de Communes du Plateau Picard et la commune de Rouvillers. Le Plateau Picard a délibéré pour autoriser le Président à signer la convention avec le SIAPA le 5 juillet dernier, ainsi que le SIAPA. Après le vote du SIAPA, la décision doit être entérinée par chaque conseil municipal membre du SIAPA.
- Point reporté au prochain conseil municipal

♦ Adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Départementale de l'Oise

- Décision reportée au prochain conseil municipal

♦ Etude devis d'aménagement de sécurité aux abords de l'école :

M. le Maire fait part des devis reçus : discussion avec les membres présents des avantages et inconvénients des solutions étudiées.
Point reporté au prochain conseil municipal.

- **◆ Questions diverses**

- La Rodosvillaroise est officiellement dissoute, les excédents ont été reversés à la commune.

- Voyage à Ailly sur Noye : il faudrait redistribuer un message auprès des habitants.

- Tarifs des recettes de la journée communale du 9 septembre : point à délibérer au prochain conseil municipal.

- M. le Maire informe qu'une consultation a été lancée pour la numérisation du PLU : étape obligatoire pour conserver le caractère exécutoire du PLU.

- Etat d'avancement des travaux de la cantine – accueil périscolaire à Bailleul le Soc : le point sera fait le 3 septembre.

- Fibre optique : des conseillers commerciaux de la société SFR vont commencer à démarcher physiquement les habitants : un message va être distribué.